

<http://www.vnunet.fr/articles/printView/fr/vnunet/news/2006/12/12/d-mat-rialisation-infogreffe>

[Cliquez ici pour imprimer](#)



Dématérialisation : Infogreffe lance "Mon ESPACE Certigreffe"

12-12-2006

Par Sophie Fiévée

Dédié aux TPE et PME, cet Espace Sécurisé Pour Archiver et Certifier ses Echanges via Internet sécurise les échanges et déclarations sur Internet.

Face aux besoins des entreprises en signature, certification d'échanges et archivages électroniques de leurs documents, [Infogreffe](#), GIE réunissant les Greffes des Tribunaux de commerce français, lance "Mon ESPACE Certigreffe", Espace Sécurisé Pour Archiver et Certifier ses Echanges via Internet. Il s'agit d'une offre globale de services de dématérialisation sécurisant les échanges et déclarations sur Internet. Infogreffe a fait appel aux compétences de [Certeurope](#), tiers de confiance des professions juridiques, pour proposer aux TPE et PME des services associés au certificat électronique Certigreffe (autorité de certification d'Infogreffe).

Mon ESPACE Certigreffe permet le dépôt, la sauvegarde et la consultation des documents de manière confidentielle depuis un poste informatique relié à Internet. Il est donc possible de répondre aux appels d'offres dématérialisés, de correspondre électroniquement avec l'administration, d'émettre des factures ou des fiches de paie électroniques, de conserver des documents administratifs ou de prouver l'antériorité d'une création intellectuelle grâce à des outils de signature, d'horodatage ou d'archivage électronique certifié via Mon ESPACE Certigreffe.

Un disque dur protégé en ligne

Une fois un document déposé et signé, il est possible de l'envoyer par e-mail depuis Mon ESPACE. Entre deux ESPACE l'échange se fait *via* un canal sécurisé qui garantit que seul le destinataire accède au message. Sont générées des preuves d'envoi et de réception électroniques selon le même principe qu'un recommandé avec accusé de réception électronique. Ce qui fait que dans le cas d'un litige, l'ensemble des composantes de l'échange sont certifiées.

En clair, l'offre Mon ESPACE Certigreffe comporte un disque dur protégé en ligne avec 1 Go de stockage disponible pour stocker les documents. Pour y accéder, il faut être abonné et posséder son certificat électronique et son code PIN correspondant. L'offre intègre en outre des solutions de certification électronique de documents, de signature électronique et de preuve de dépôt. Les échanges se font en toute confidentialité avec accusés de réception. Enfin, l'offre inclut également une solution d'archivage légal permettant l'hébergement de documents nécessitant une conservation à long terme chez un tiers-archivageur qui est CDC Arkhinéo, filiale de la Caisse des dépôts et consignations.

Ce nouvel outil répond également aux exigences et à la stratégie du gouvernement qui souhaite renforcer l'utilisation d'Internet au sein de l'entreprise. Mon ESPACE Certigreffe est commercialisé 19 euros HT par mois (souscription pour un an).

© Copyright 2006 Tous droits réservés | *division de* [vnu.net europe](http://www.vnu.net/europe)

[Cliquez ici pour imprimer](#)

[Fermer la fenêtre](#)